

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Jean-Baptiste-Vincent Mullet.

MESSIEURS,

Le sieur Jean-Baptiste-Vincent Mullet, épicier, domicilié à Tournay, habite cette ville depuis 1828; il est né à St-Venant (France), le 13 floréal an IX, et en 1836 il a épousé une Belge.

Les renseignements recueillis établissent que le pétitionnaire est propriétaire de la maison où il exerce son commerce; qu'il paraît être établi en Belgique sans esprit de retour, et que c'est un citoyen paisible et d'une conduite irréprochable.

Les autorités consultées appuient sa demande.

Le rapporteur,

HENOT.

Le président,

J. MAERTENS.